PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Valorisation énergétique des déchets verts ligneux

RAPPORT D'ACTIVITES Nº 6

Comité de projet du 26/02/2019

Période: 01/07/2018 au 31/12/2018

Code projet: 190208

Arrêté Ministériel (date de signature): 01/12/2016

<u>Période concernée</u>: du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%): 261.900 €

Budget phase 1/ phase 2: /

<u>Bénéficiaire de la subvention :</u> GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 - xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Stephan Vis

083/670.347 - stephan.vis@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO4

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

Autorité responsable du suivi technique : DGO4

Personne de contact à l'administration : Ornella Dupont

Communes de: Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités : maximum 1 page

En italique, ce qui figurait déjà dans le précédent rapport, pour contextualisation et afin d'éviter d'inutiles reformulations.

1.1. Description succincte du projet

« Développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publics et privés locaux ». Tel est l'intitulé dans la fiche projet. Un chargé de Mission (CM), Stephan Vis, a été engagé à mi-temps pour étudier cette filière locale et en favoriser l'émergence ainsi que pour favoriser la sensibilisation aux enjeux énergétiques globaux et locaux.

Face au contexte énergétique ambiant (boulimie énergétique, raréfaction des ressources (en particulier fossiles), changements climatiques, instabilité des prix, ...) et aux défis qu'un tel constat induit (indépendance énergétique, recours aux énergies renouvelables, objectifs internationaux, européens, nationaux et régionaux), un switch progressif du chauffage au mazout vers le chauffage à la biomasse locale et durable parait incontournable. En France, en Allemagne, au Luxembourg, les réseaux de chaleur fonctionnant au bois sont légion. Au niveau local du Pays des Tiges et chavées (Ohey, Gesves, Assesse), cette impulsion manque.

Afin de pallier ce manque, quatre étapes ont été identifiées par le GAL :

- 1. Evaluer les gisements locaux en biomasse ligneuse
- 2. Evaluer les besoins en chaleur
- 3. Envisager les différentes filières de valorisation de la biomasse
- Opter pour les filières les plus pertinentes et favoriser la concrétisation du projet.

Parallèlement à cette mission « biomasse », d'autres aspects liés à l'énergie verte sont suivis : projets éoliens, biométhanisation, énergies renouvelables en général, politiques énergétiques communales (Pollec, ...). En avant pour une transition énergétique !

1.2. Objectifs du projet

En matière de biomasse, il s'agit d'abord d'identifier et d'objectiver : Quelle biomasse ligneuse est présente et en quelle quantité ? Pourrait-on en mobiliser davantage ? Quels sont les grands consommateurs de chaleur ? Quels seraient les projets de chaudière et/ou de réseaux de chaleur les plus pertinents ?

L'objectif est également de fédérer les acteurs sur les problématiques liées à l'énergie en général, sur la biomasse en particulier, d'étudier des scénarii de valorisation de la biomasse ligneuse locale tant sur les aspects économiques, sociaux, qu'environnementaux. Enfin, d'appuyer la structuration des acteurs vers les filières les plus appropriées...

1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

				Engagement	
Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	TO	Tf
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	>25 ans	01/02/2016	-

1.4. Modifications du partenariat

Pas de partenariat privilégié à ce stade du projet.

Un « consultant » (Coopeos scrl) a été engagé depuis septembre 2016.

Ce marché a pris fin au mois d'août 2018. Il n'a pas été renouvelé depuis.

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1. Description des activités

Les 4 étapes (évaluation de l'offre et de la demande, choix des filières et mise en œuvre) initialement identifiées comme des phases « successives » ont progressivement été dépassées par une réflexion parallèle : pour qu'à terme une filière se mette en place, des « expériences exemplatives » sont nécessaires. Mieux que des études théoriques, elles permettent de se poser les bonnes questions, d'identifier les freins, d'estimer les coûts, de fédérer, de concrétiser l'élan...

Ainsi, si l'objectif à terme est de développer un partenariat public-privé autour d'une plate-forme commune, ce partenariat ne coule pas de source. Au-delà des risques financiers de la filière, les freins législatifs et organisationnels pour mêler matières privées et publiques sont nombreux. Dans un premier temps, il s'agit de convaincre les deux parties (privées et publiques) de la pertinence de la filière. C'est pourquoi il s'agit de mettre en place, à petite échelle d'abord, une expérimentation publique d'un côté, privée de l'autre, avec quelques acteurs volontaires.

Tout ceci figurait déjà dans le précédent rapport, et se trouve conforté lors de ce deuxième semestre 2018 dont voici les principaux éléments :

- 1. Le suivi de l'expérimentation concrète avec la commune de Gesves constitue certainement le moteur de l'ensemble de la dynamique : la récolte, le broyage, le séchage, le criblage et la qualité de la combustion résument les étapes qui permettent d'évaluer la pertinence globale et la viabilité économique de cette valorisation des « résidus » de bois. Un véritable feuilleton!
- 2. Comment extrapoler cette expérimentation communale au secteur privé, à plus large échelle ?
- 3. **Formations chauffagistes**. Sans compétence locale sur les filières bois, comment promouvoir et assurer le suivi local des chaufferies biomasse?
- 4. **Autres énergies vertes** : les projets éoliens locaux sortent de terre. La sensibilisation avec les écoles du territoire se poursuit.
- 5. Autres explorations : La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas : « Isol Ta Maison » est sur le point de démarrer...
- 6. **Divers** transversaux

Voici les différents points sur lesquels s'attardera ce rapport.

1. Expérimentation communale « valorisation des résidus de bois »

Saison 3, presque la routine! Début juillet, l'humidité des bois d'élagage broyés en juin est encore de 32%. Pendant que le séchage se poursuit, un appel d'offre pour un crible est relancé. Vacances des services techniques et encombrement du hangar obligent, une partie du stock de broyat reste stocké à l'extérieur. Heureusement, l'été sec sèche même mieux que le ventilateur. Le criblage a lieu le 7 août. Le crible est similaire mais pas identique. Des pannes à répétition étalent l'opération sur deux jours.

Le tunnel de séchage est démonté pour le stockage. 140m³ de plaquettes de la saison 2 sont stockées dans une partie du hangar communal. Dans l'autre partie, également 140m³ de la saison 3. La plaquette est à 20% d'humidité : parfait, l'hiver peut arriver!

Il reste à tenter de valoriser les fines et les refus.

- Les fines sont utilisées par les services techniques de la commune, en paillage horticole. Une partie a aussi été utilisée par l'asbl Humus pour divers tests. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions.
- Via le CPAS de Gesves, les « grosses » (les refus du criblage) ont trouvé acquéreur : un indépendant qui



commercialise des bûchettes sur le territoire. Le retour est excellent. Comme bois d'allumage, que cela soit pour des foyers fermés, pour des barbecues ou au marché de Noël à Mozet.

.

Depuis le mois d'août, suite à un appel d'offres, nous avons officialisé notre collaboration avec l'OPA (Office provincial agricole) de Ciney. Lorsqu'utile, nous leur transmettons des échantillons de broyat ou de plaquettes afin qu'ils en mesurent le taux d'humidité. Ce contrôle permet d'objectiver la qualité de la plaquette autoproduite. A noter que lors de l'achat de plaquettes wallonnes, l'humidité est garantie à max 25%. En pratique, elle avoisine souvent les 30%. La « nôtre » est à 20% d'humidité. Le pouvoir calorifique de « notre » combustible est donc bien supérieur (un gain de 10%) à celui du commerce !

Depuis le mois de juillet, la plaquette autoproduite alimente 100% la chaudière bois de la Pichelotte. Avec quelques couacs : un bourrage de vis a contraint la chaudière à l'arrêt. D'autres problèmes de régulation également. En guise de cadeau de Noël, un élément métallique -non ce n'est pas du chocolat- a bloqué la vis de décendrage. Mais il s'agit là de pannes habituelles, malheureusement difficilement



inévitables. De plus en plus, les plaquettes autoproduites sont acceptées, voire plébiscitées par les services d'entretien, le concierge et surtout les services techniques qui les produisent.

Pour l'anecdote, une délégation polonaise a visité le hangar au mois de septembre. Un des ouvriers était présent pour expliquer les différentes étapes de transformation des résidus de bois en combustible et a insisté sur le sens global de ce travail pour les services techniques.



Plus important, les échevines de l'énergie de la commune (ancienne et nouvelle) semblent persuadées de la pertinence de la filière d'autoproduction. Au mois d'août, afin de tester le combustible dans une autre chaudière, la commune de Gesves a accepté de « céder » quelque 30m³ de plaquette à un agriculteur d'Ohey qui démarrait sa chaudière à plaquettes. Cette initiative a suscité beaucoup de discussions. Même si un accord a finalement été obtenu, l'opération ne s'est pas faite...

Au-delà de la coordination du projet, de la réflexion aux décisions et à leur mise en œuvre, de la concertation en particulier avec Pierre André (chef des services techniques environnement de Gesves), des divers calculs (humidité, coût, quantités, rendements), de la communication (par rapport aux voisins du site d'expérimentation ou via les organes plus classiques (bulletin communal, site et newsletter GAL), voici quelques dates clés liées à cette expérience pilote au Ry des Fonds à Gesves (site dit du garage communal) :



07>12 Passages réguliers au garage communal : organisation des manutentions, mesurage quantités, prélèvements échantillons, régulation et/ou allumage/arrêt ventilateur, ...

07>12 Réception plaquettes au silo de la chaufferie de la Pichelotte : mesurage quantités, relevés consommation chaudière, analyse pannes, régulation, discussions !

07 Attribution marchés publics Criblage, Taux d'humidité

06/08 Préparation au criblage : rangement, démontage tunnel, concertation...

07/08 Criblage Saison 3. Point info à 11h

08/08 Détection pannes ; Réparation, contacts avec prestataires à Anvers

21/09 Visite groupe Polonais au Garage : explications sur filière

3/10 Rencontre receveur communal Gesves sur facturation (avec Pierre André)

2. Expérimentation étendue au secteur privé

« Le 6 juin 2018, le GAL a organisé une rencontre avec les entreprises de parcs et jardins du territoire afin d'évaluer avec eux la pertinence des différents scenarii.

La rencontre a permis de dégager un consensus clair : plutôt que plusieurs sites dispersés, il serait économiquement plus opportun de privilégier le développement d'un seul site. »

Au mois d'août, une deuxième réunion avec d'autres entreprises de parcs et jardins du territoire a abouti à la même conclusion : le site de Biospace est le seul à cumuler

plusieurs atouts décisifs¹ : centralité, accessibilité, place disponible, investissement limité, présence de chaleur résiduelle à valoriser (via la cogénération d'une biométhanisation), balance à camions, motivation du gestionnaire du site et adaptabilité de celui-ci à des projets novateurs.

« Le GAL avait déjà entamé des discussions avec Frédéric Mestach (gestionnaire du site de Biospace) pour sonder la faisabilité concrète d'un tel projet mais suite à un accident intervenu en décembre 2017, les discussions n'avaient pu être poursuivies. Lors de la réunion du 6 juin 2018, les membres présents ont tous marqué leur accord sur le choix du site et encouragé le GAL à poursuivre les discussions, tout en veillant à établir très clairement des garde-fous indispensables pour un développement durable du projet et du site ».

Les discussions vont bon train avec le gestionnaire du site Biospace (c'est-à-dire Frédéric Mestach) et Coopeos (Frédéric Bourgois). Certes, le projet de valorisation fait sens. Mais au-delà, quelle rentabilité économique ? Quelles synergies avec d'autres projets (séchage foin, BEP, Coopeos...) ?

Le module de calcul de rentabilité amené par Coopeos est intéressant et oblige à quantifier et estimer le coût de chaque étape technique. Mais les discussions ne portent pas encore sur le concret : quoi ? où ? à quel prix ? comment ?

Le contexte reste incertain : le projet de réseau de chaleur d'Ohey n'avance guère ; les services techniques de Gesves sont satisfaits de leur actuel système de production (il faut dire qu'ils n'en paient qu'une petite partie) ; le prix du mazout ne grimpe pas ; les incitants pour la biomasse ne se renforcent pas.

A ce propos, le GAL a écrit une lettre au ministre régional de l'énergie pour insister sur la nécessaire mise en cohérence entre projets du GAL et politiques publiques mises en place (primes). La réforme annoncée des primes renforcera-t-elle le soutien aux chaufferies bois ?

_

¹ Pour rappel, en 2017, le GAL avait lancé un « appel à sites de stockage ». Une dizaine de sites sur le territoire de Gesves-Assesse-Ohey avait ainsi été envisagée.



La mission de consultance de Coopeos (associé à IEW et SAW-B) a pris fin au mois d'août, tel que prévu dans l'appel d'offres. Depuis, la collaboration avec Coopeos se poursuit autrement. Coopeos souhaite être associé au développement futur de la plateforme. Il semble donc plus juste qu'il se positionne à présent comme acteur à part entière et non comme consultant.

Quelques dates clés :

- 13/08 Soirée d'information aux entreprises de parcs et jardins (à Ohey)
- 22/10 Réunion Coopeos sur chiffres plateforme (quantités, coûts) au GAL
- 5/11 Rencontre Frédéric Mestach (avec Coopeos) à Biospace
- 19/11 Réunion Coopeos sur chiffres plateforme (coûts, rentabilité) au GAL
- 23/11 Rencontre nouvelle échevine Energie Gesves : dossiers et priorités
- 30/11 Rencontre Frédéric Mestach : discussion sur priorités
- 13/12 Envoi courrier au Ministre sur primes Energie filières biomasse
- 17/12 Rencontre Coopeos : discussion chiffres
- 17/12 Rencontre avec Novalia (Sowalfin) : discussion sur financement et structure future plateforme biomasse

3. Formation chauffagistes

Comme expliqué dans le rapport précédent, après une visite de chaufferies au bois, le GAL a initié l'organisation d'une formation bois à destination des chauffagistes locaux afin de les familiariser aux chaufferies bois. La première In-formation a eu lieu le 28 août, la seconde le 13 septembre. L'invitation a été envoyée aux quelque 60 chauffagistes du territoire. Seuls 5 ont effectivement participé à ces In-formations dont les intervenants étaient nombreux : Valbiom, Coopeos, responsable énergie

communal, fabricant et installateur... Divers conseils et leçons en ont été tirées, en particulier pour l'amélioration de la chaufferie de la Pichelotte.

Quelques étapes datées : 28/08 In-Formation 1 13/09 In-Formation 2 15/11 Visite chaufferie Grâce Hollogne



4. Sensibilisation autour des projets éoliens locaux

Le parc éolien de Gesves-Ohey (les Géantes du Samson) s'est érigé courant du mois d'août 2018. Pour le GAL, ce projet d'énergie renouvelable constitue une belle opportunité pour sensibiliser la population, et les enfants en particulier, aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui.

 D'un côté, la réalisation de panneaux didactiques par les enfants du territoire. Les réunions avec les directions d'école se sont poursuivies : rencontres régulières, avancement pas à pas... Le conseil communal des enfants de Gesves a rejoint la dynamique puis s'est retiré. Finalement, 6 panneaux seront réalisés. Suite à un concours « dessin de la Géante », un dessin d'élève a été choisi puis légèrement retravaillé par une



dessinatrice en l'adaptant à chaque école. Le GAL continue à coordonner le projet en organisant les réunions. Quel contenu, quels emplacements? Windvision, mais aussi les agriculteurs concernés sont régulièrement concertés

• D'un autre, le GAL a organisé plusieurs visites du parc en construction.

Certaines ont dû être annulées en dernière minute, les travaux simultanés -et leurs aléas- ne favorisant pas toujours leur concrétisation. En deux visites, une cinquantaine de personnes ont pu visiter les travaux. Windvision était présent pour assurer sécurité et explications techniques. Par ailleurs, en synergie avec le GAL des Condruses, nous essayons de mieux comprendre la complémentarité avec les éoliennes à axe vertical, plus petites. Deux visites sur place ont eu lieu.

Quelques dates clés :
31/08 Visite du projet
éolien. +20 personnes
6/09 Visite du projet
éolien. +20 personnes
17/09 Visite éolienne axe
vertical Ohey (Renson L.)
avec GAL Condruzes



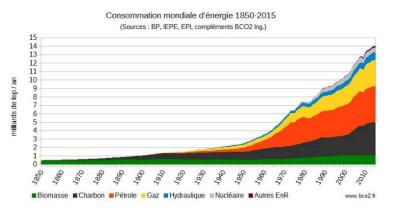
4/10 Réunion Panneaux

didactiques au GAL avec directions d'école

- 19/10 Rencontre Bourgmestre+Windvision pour emplacements panneaux
- 31/10 Visite éolienne axe vertical Assesse (Romainville) avec Condruzes
- 20/11 Rencontre dessinatrice pour Géantes
- 21/11 Relevés sur place (avec agriculteurs)
- 26/11 Réunion Panneaux didactiques au GAL avec directions d'école

5. IsolTaMaison

L'idée avait déjà été formulée dans le rapport d'activité précédent puis discutée lors du comité d'accompagnement de septembre 2018.



Pour rappel e

contextualisation, voici en italique l'extrait du rapport d'activité du premier semestre 2018 :

« Comme le dit l'adage, « La meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas ». Et si agir sur les combustibles (switch du fossile vers le bois) est utile, cela ne suffit pas. Le bois ne remplacera pas

le pétrole. Il faut aussi stimuler la réduction des besoins en chauffage. A moins d'encourager le port des pulls en laine, ne serait-il pas aussi opportun d'encourager l'isolation des habitations. La réduction des primes énergie régionales, ainsi que le prix relativement bas du mazout n'aident pas. Le GAL ne pourrait-il pas contribuer à accélérer le mouvement vers une réduction des émissions de CO2 et vers une augmentation de l'indépendance énergétique, via une opération que l'on pourrait appeler provisoirement « Isol ta maison » ?

Le GAL pense à un système inspiré par l'initiative Renov' Energie, menée initialement à Gembloux par Thierry Laureys et Daniel Comblin et extrapolé en diverses variantes sur plusieurs territoires.

Le public cible reste (comme dans Renov'Energie) les bâtiments anciens. L'objectif est d'inciter les propriétaires de passer à l'acte, en l'accompagnant jusqu'au début des travaux, du moins la signature de contrats.

Isol ta maison, à ce stade de la réflexion, axerait davantage sur l'engagement d'un profil « auditeur énergétique » qui visiterait, auditerait rapidement, conseillerait, aiderait à demander des devis et à remplir les dossiers de primes. La partie sensibilisation et constitution d'une grappe d'entrepreneurs locaux serait davantage assumée par le GAL. Le financement proviendrait du GAL, des communes (via les projets éoliens) et des entrepreneurs locaux.

Il nous semble qu'une telle variante permettrait de tester un modèle un peu différent de ceux mis en place aujourd'hui. Mais les freins sont nombreux:

énergie/temps disponible, lourdeur du contrôle, ...

Plusieurs personnes ressources ont déjà été contactées pour discuter des spécificités de l'éventuel projet : Thierry Laureys, Marcel Haulot, Françoise Ansay, Marc Wauthelet, Cécile Barbeaux. ...

Mais qu'en est-il de la possibilité d'intégration d'un tel projet dans la fiche Energie verte du chargé de mission du GAL? Une expérimentation sur une année, pour tester la méthodologie, ne serait-il pas le meilleur moyen pour juger de sa pertinence?

Quelques moments de réflexion partagée : 16/05 Rencontre Cécile Barbeaux pour avis critique 23/05 Présentation Isol ta maison à Echevine Ohey (Françoise Ansay et Marcel Haulot) Mission Energie verte:

« développer des actions de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables, destinées aux citoyens enfants (animations scolaires) et adultes (évènements locaux) de notre territoire. Des outils pédagogiques et autres animations pourraient être développés à ce sujet »

(Fiche projet Energie verte 3.6.2)

Après discussion, le comité de projet avait marqué un soutien sur l'idée du projet (extrait du PV) :

- Concernant le projet « IsolTaMaison » proposé par le GAL, le comité convient que:
 - Il s'agirait d'un projet pilote à durée déterminée : 1 an (de janvier à décembre 2019)
 - Le projet est cohérent par rapport à la mission Energie verte du GAL : la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ; il s'agit d'une action de sensibilisation très concrète.
 - Le projet est exemplatif et novateur dans la mesure où il se différencie de l'opération Rénov'Energie déjà en cours dans d'autres GAL. Cela permet de mieux évaluer la pertinence des deux systèmes. Pas d'appel d'offre pour un "service de coordination" extérieur (comme Renov'energie) mais plutôt pour un "auditeur" (PAE2?). Les parties sensibilisation, fédération d'un réseau d'entrepreneurs, contrôle, etc. seraient assurées par le GAL (car cela nécessite une connaissance locale du territoire). Seule la partie technique (visites, audit, suivi devis, travaux..) serait confiée à l'auditeur.

- L'objectif est d'inciter à aller au-delà de l'audit. L'audit serait principalement rémunéré en cas de "passage à l'acte" (faire des travaux).
- Même si le futur système des primes « énergie » risque d'être modifié courant 2019 (mars ?), il n'y a a priori pas de contre-indications à expérimenter.
- Anne-Marie De Moor s'interroge néanmoins sur la fiabilité et le suivi des entrepreneurs
- Pour le CM Energie verte, cela constitue un surplus de travail excessif. Un temps partiel (1/5eme temps en première approche ?) supplémentaire semble nécessaire.
- o Première estimation (en plus du temps partiel) : 8.000€ de soutien à l'audit (si travaux)
- o Budgétairement, cela pourrait entrer dans la mission Energie verte
- o Le comité marque son accord pour la mise en œuvre de cette action!

Peu après ce feu vert, un appel à projet pour la création de plateformes énergétiques a été lancé par la DGO4. Le GAL a répondu à cet appel en adaptant l'idée aux contraintes de l'appel. Tombant en pleine période électorale, l'engagement des communes fut relatif, même si enthousiaste sur l'idée.

Electrons libres, asbl locale active localement sur les enjeux énergétiques, s'est immédiatement associée au projet. Fin décembre, le GAL a appris que le projet était sélectionné, avec une subvention de 32.300€ à la clé. Une belle perspective pour commencer l'année 2019 !

2/10 Rencontre Electrons libres : collaboration ?

18/10 Réunion avec Responsables Energie Communaux (Gesves-Ohey et Assesse)

19/10 Salon Energie Namur – discussion avec représentant ministre

5/11 Rencontre Collège d'Ohey : présentation

6/11 Participation à rencontre Renov'Energie à Nandrin

6/11 Rencontre Electrons libres asbl au GAL – partenariat ; tiers-investisseur ?

8/11 Envoi appel à candidature plateforme de rénovation énergétique

21/12 Acceptation dossier de candidature



6. Divers:

Ci-dessous, quelques moments importants qui dépassent le cadre de la mission Energie verte. Ce sont des moments de rencontre, de renforcement d'équipe, autant d'instants énergisants ou fédérateurs. Parfois formels, parfois drôles, souvent stimulants!

31/08 GoAL Energie verte

04/09 Comité accompagnement Energie verte

18/09 Réunion Equipe

23/10 Participation U-Namur : présentation Energie

5/11 Réunion Equipe

22/11 Inter-GAL à Gesves ; visite hangar plaquettes

03/12 Réunion Equipe

04/12 Mise au vert Equipe GAL – Famenne



2.2. Indicateurs

	Objectif	Réalisé au	Réalisé au	
Indicateurs de réalisation et de <i>résultats</i>		30/06/2018	31/12/2018	Commentaires
Identification des gisements de biomasse mobilisable	1	1	1	
Nombre de déclarations d'intention (production annuelle de matière sèche en tonnes)	20	0	0	En cours
Etude qualitative "gisements"	1	1	1	
Nombre d'acteurs locaux rencontrés	50	50	55	
Etude quantitative "gisements"	1	1	1	
Nombre d'échantillons d'1ha relévés, mesurés, comptabilisés et retranscrits	100	195	195	
Analyse des débouchés énergétiques locaux	1	1	1	
Nombre de déclarations d'intention (utilisation annuelle d'énergie en kwh)	20	0	0	En cours, avec les communes notammment
Définition des schémas de valorisation	1	1	1	
Nombre de filières analysées	4	1	2	Valorisation des refus de criblage
Sélection de la ou des filière à développer	1	0	1	Plaquettes (résidus de bois)
Organisation d'une formation à destination des chauffagistes	2	0	2	
Nbre de chauffagistes formés	10	0	5	
Organisation d'évènements visant à favoriser les initiatives entreprenariales	2	0	1	Formation chauffagistes
Nombre d'acteurs mobilisés	20	0	10	
Etablissement d'un plan financier et recherche de financeurs	1	0	0	Appel d'offres en cours
Nombre de financeurs potentiels identifiés	5	0	0	
Etablissement d'un plan marketing	1	0	0	
Implantation de la centrale de conversion	1	1	1	Gesves => BioSpace
Structuration de l'alimentation de la centrale de conversion	1	1	1	Projet pilote Gesves
Nombre de structures approvisionnant la centrale		2	2	Projet pilote Gesves
Nombre de tonnes de matière sèche collectée (*2)		126	192	Projet pilote Gesves
Valorisation du produit	1	1	1	Projet pilote Gesves
Nombre de clients		1	1	Projet pilote Gesves
Nombre de tonnes de matière sèche valorisée		69	90	Projet pilote Gesves
Nombre de kWh produits		119000	300000	Projet pilote Gesves
Actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	10	2	5	Visites éoliennes
Nombre de personnes sensibilisées	500	130	170	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	4	5	
Nombre de participants	80	33	39	
Diffusion de la newsletter VaBiEn	24	9	10	
Nombre de destinataires	1680	877	997	

Macro indicateurs (RW)		Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
IND25 EqCO2_prodenergieR PAQ10		33	80	
Potentiel de t. EqCO2 évitées grace au(x) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL	234	33	00	
IND26 Qté_Kwh_prodenergieR PAQ10		119000	300000	
Quantité de Kwh produits par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL	850000 11900			
IND27 Nb_instal_prodenergieR PAQ10		1	1	
Nombre de nouvelles installations créées par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL	2	!	ı	

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Points positifs:

- Collaboration constructive avec le consultant Coopeos, les autorités publiques et les services techniques (de Gesves en particulier) ;
- L'expérimentation constitue une phase indispensable pour analyser freins et coûts ;
- L'amélioration technique des processus de transformation, de la récolte à la livraison dans la chaufferie.

Difficultés rencontrées :

- Le prix actuel du mazout n'incite toujours pas à la dynamisation de la filière ; les aides régionales pour les aspects « chaleur » ne sont pas assez conséquentes et ne semblent pas évoluer favorablement.
- Insécurité par rapport à l'engagement long terme des acteurs dans un système économique qui demande une garantie dans le temps. Quelle struture juridique permettra un partenariat stimulant et rassurant ?

En résumé, l'enjeu global reste le même que le semestre précédent :

L'opportunité de développer une filière locale à partir de résidus de bois ne coule pas de source : Il y a déjà de la plaquette de bois issue de la forêt, disponible en quantité, à des prix compétitifs, notamment à Ciney, non loin du territoire, via les exploitants forestiers. Les résidus de bois tels que nous les entendons constituent une matière plus difficile (calibre moindre, taux de matière minérale supérieure, quantités moindres...) que celle issue de la forêt. De plus, les normes des combustibles tendent à être de plus en plus standardisées et les chaudières adaptées uniquement à ces normes, ce qui rend les choses encore plus difficiles.

L'objectif est de ne pas concurrencer la filière issue de l'exploitation forestière (déjà très performante) mais au contraire de miser sur la valorisation de résidus qui n'intéressent pas grand monde (petites quantités, diamètres moindres...) mais qui doivent de toutes façons être gérées. Une telle filière fait sens à plus d'un titre (notamment la valorisation et l'optimalisation du travail des services techniques, l'attrait pour des entreprises qui ne doivent plus payer pour évacuer leurs déchets, l'amélioration de la valorisation de ces résidus...) mais est plus laborieuse. Son développement nécessite une garantie à long terme. Les communes, en particulier (comme principaux utilisateurs), devraient s'engager à s'approvisionner (sur dix ans ?) auprès de la plateforme si celle-ci se constitue. Cela implique un partenariat fort et durable.

Au stade actuel, la perspective du développement d'une plateforme locale et l'expérience pilote actuellement menée à Gesves constituent le meilleur vecteur de sensibilisation auprès des acteurs locaux : ces émulations font que l'installation de chaufferies bois performantes entrent dans les mentalités. Bien davantage que tout discours théorique !

3. Programme de travail pour la période suivante

Le rapport a été structuré de telle façon qu'à l'issue de chaque point, la suite a été décrite. Voici néanmoins quelques étapes :

- Criblage saison 4 : début mai 2019
- Broyage saison 5: juin 2019
- Plan financier et réflexion sur la structure juridique de la plateforme
- Planification de l'élaboration de la plateforme biomasse
- Comment inciter le switch énergétique du mazout (fin en 2035 ?) vers le bois ?
 Etudier les besoins du zoning d'Assesse constitue une priorité. Informer sur la réforme des primes (mars 2019 ?) constituera également une occasion à saisir.
 Elle sera combinée avec l'action IsolTaMaison.
- IsolTaMaison : en stand by... Abandon ? Démarrage au mois de mars ?
- Panneaux didactiques réalisés par les enfants : finalisation panneaux, introduction d'un permis d'urbanisme et installation au mois de mars ?
- 13 mars : projet européen inter-écoles : 50 enfants au pied des éoliennes...
- Inauguration du parc éolien en avril ? Opportunité de sensibilisation à l'énergie ?
- Place aux enfants: « Place aux enfants » organise, chaque année depuis 1995, le troisième samedi d'octobre, une journée dédiée uniquement aux enfants qui leur permet d'en apprendre davantage sur la notion de citoyenneté et d'expérimenter le « vivre ensemble ». Cela s'adresse aux écoles primaires. Gesves compte y participer et demande une collaboration. Et pourquoi ne pas y impliquer les deux autres communes ?
- Génération climat : Les jeunes sont en attente d'informations. Le GAL pourrait contribuer à objectiver le contexte énergétique. Qui consomme quoi ? Et quelles mesures à adopter ?
 - Entendre les jeunes (écoles secondaires): quelles sont leurs questions ? En association avec les maisons des jeunes, les patros, scouts, éducateurs de rue et autres clubs sportifs ?

4. Annexes

4.1. <u>Tableau financier</u> Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. <u>Communication</u>

4.2.1. Actions de Communication sur le GAL et LEADER.

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication GAL
18-07-18	GAL	15 ans	Vlan	Article
01-08-18	GAL	15 ans	Gesves Info	Publication GAL
12-09-18	GAL	https://youtu.be/tc9thK3Z2Eo	CanalC	Débat pré-électoral Ohey
19-09-18	GAL	https://youtu.be/UOBsvJ8kH1U	CanalC	Débat pré-électoral Gesves
21-09-18	GAL	https://youtu.be/DxCpfjyWT9s	CanalC	Débat pré-électoral Assesse
01-10-18	GAL	Cocoricoop	Inf'Ohey	Publication GAL
26-10-18	GAL	Offre d'emploi graphiste	RwDR	Article
26-10-18	GAL	ASBL et ses projets	POUR Presse	Article

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication GAL
01-10-18	Energie	Eoliennes	Gesves Info	Publication GAL
01-12-18	Energie	Projet Isol'Ta Maison	Perspectives & Réalités	Publication GAL
01-12-18	Energie	Projet Isol'Ta Maison	Inf'Ohey	Publication GAL

4.3. <u>Time sheet</u>

Cf. annexe